

Discorde chez les Pieds Noirs

Les partis dans l'Algérie française, 1945-1954

PETER ÁKOS FERWAGNER



Introduction

L'historiographie de l'Algérie coloniale a encore des dettes à payer. Lors de mes recherches, j'ai constaté que le problème mentionné dans le titre, l'étude de l'attitude politique et des préférences de la population européenne (« les Pieds Noirs ») après la deuxième guerre mondiale mérite l'attention. Cette époque conduisant directement à la guerre d'indépendance de 1954-62, la conduite de la société des colons européens des années 1940-50 peut contribuer à expliquer l'éclatement du conflit armé. Je voudrais donc passer en revue l'histoire, le fonctionnement, les objectifs, les résultats électoraux, finalement la popularité des sections algériennes des partis français, encore peu connus dans l'historiographie.

Pour la rédaction de mon étude, j'ai utilisé deux types de sources. Le premier se compose des rapports et des bulletins sur l'activité des forces politiques différentes préparés par le département spécial du Gouvernement général d'Alger pour le gouverneur général et, au niveau départemental, pour les préfets.¹ Ces matériaux sont pratiquement indispensables à l'élaboration du sujet ; malheureusement une grande partie des dossiers ne sont pas encore communicables dans les Archives d'Outre-Mer (AOM) à Aix-en-Provence. Certes, plusieurs dossiers seront ouverts aux recherches dans les années prochaines. Le deuxième type des sources est la presse algérienne des partis politiques, qui donne des informations riches sur la vie des partis, sur les programmes et les campagnes électorales.² La presse de ces sections est tout à fait accessible et consultable. A cause du caractère du sujet, la méthode de travail était forcément celle de la politologie et de l'histoire politique. J'ai examiné avant tout le fonctionnement algérien, le recrutement, les débats internes des partis et leurs relations avec les musulmans. J'ai

¹ J.-Ch. Jauffret, « Algérie 1945-1954 : les exemples de décolonisation vus par les services de renseignement français, » in *Décolonisations européennes. Actes du colloque international « Décolonisation comparées »*, Aix-en-Provence, 30 septembre - 3 octobre 1993. Aix-en-Provence 1995.

² PCA : *L'Humanité* ; SFIO : *Fraternité* ; RGR : *Algérie radicale, Démocratie* ; MRP : *La Quatrième République - Forces nouvelles* ; RPF : *Le Rassemblement d'Algérie*.

consacré une grande attention aux campagnes électorales et aux débats constitutionnels.

Dans l'historiographie sur le sujet, l'opinion générale est que les partis européens (excepté le Parti communiste algérien, le PCA) ont formé un camp politique pratiquement uni et homogène dans lequel il n'y avait guère de désaccords. Plusieurs auteurs représentent la société européenne d'Algérie comme une unité monolithique, et les objectifs des partis comme identiques. J'émet une hypothèse selon laquelle cette image est plus nuancée : de temps en temps, parmi les forces politiques se sont déroulé des luttes acharnées dans notre époque étudiée. Il y eut parfois des discordes très vives chez les Pieds Noirs.

Le point de départ est le soulèvement de l'Algérie de l'Est en mai 1945³, car cet événement a prouvé que les cercles gouvernementaux et les partis français tenaient au régime colonial, qu'ils n'ont pas accepté de tolérer la séparation de la colonie la plus importante, et qu'ils ont agi par tous les moyens contre les mouvements nationaux. Le soulèvement était définitif pour le mouvement national aussi, car – pour des nombreux nationalistes – la lutte armée était devenue la seule méthode possible pour forcer la France à accepter l'indépendance de l'Algérie.

Quant à l'étude des partis, on peut diviser notre époque en trois périodes. Dans la première étape, les élections municipales et législatives, les débats constitutionnels de 1945-46, et les luttes politiques de 1947 sur la loi organique d'Algérie ont caractérisé la vie publique. En avril 1948, les élections de la nouvelle Assemblée algérienne ont fermé la formation du système institutionnel défini par la loi organique. C'est une étape très intensive, pleine des campagnes, des élections et des référendums. Pendant cette époque-là, les tendances politiques définissant plus tard la politique des partis sont apparues (par ex., les projets du SFIO, les aspirations à l'indépendance du PCA, la coopération et la coalition de la droite pour les succès électoraux).

La deuxième étape dure de 1948 à 1951. C'est une période plus calme que les années antérieures ayant une atmosphère tendue à l'extrême. Les partis ont cherché leurs places dans le cadre de la légalité coloniale et ont discuté sur les modalités de l'exécution de la loi organique. La question des réformes était toujours présente, autour desquelles les luttes de parti ont culminé. Dans la droite, il y avait des conflits aigus sur la politique musulmane et des tensions sérieuses sont apparues dans chacun des partis entre la direction métropolitaine et les sections algériennes. Cette période est fermée par les élections législatives de 1951 où – comme auparavant – les autorités ont commis beaucoup d'infractions dans le deuxième collège électoral formé pour les autochtones afin d'empêcher l'accession des candidats nationalistes à l'Assemblée nationale de Paris.

Dans la dernière étape, suite à l'accélération du processus de décolonisation et à l'escalade des crises coloniales (Indochine, Tunisie, Maroc), dans la droite européenne les désaccords internes ont cessé, les partis ont concentré sur le maintien de la situation actuelle et ils se sont bercés d'illusions que les réformes étaient

³ Radouane Ainad Tabet, *Le mouvement du 8 mai 1945 en Algérie*. Alger 1985.

importunes en cette Algérie calme. La guerre éclatée à la fin de 1954 peut être considérée aussi comme une réponse à cette politique conservatrice des partis et à la conduite sans compromis des colons. Évidemment l'éclatement du conflit armé a été inspiré dans une large mesure par la capitulation des Français en Indochine ainsi que les événements tunisiens et marocains.

Les querelles politiques en 1945-48

En été 1945, l'union « sacrée » des partis de la Résistance antifasciste a éclaté et des débats très durs ont commencé sur le futur politique, économique et constitutionnel de la France. Cependant, en Algérie, on pouvait constater le maintien, même la renaissance de cette « union sacrée » contre le soulèvement du mai 1945 qui a été condamné sévèrement par tous les partis y compris les communistes.⁴ Cette attitude des partis a reflété l'animosité de la population européenne envers les revendications des nationalistes et, dans une certaine mesure, sa peur hystérique de « l'abandon de l'Algérie française » par la métropole. Les partis ont soutenu la politique du gouvernement du général de Gaulle (celle de l'écrasement de la révolte), c'est pourquoi les relations des mouvements nationalistes et des partis européens de la gauche se sont détériorées irrémédiablement.

Dans les débats constitutionnels, les colonies et l'Algérie lui-même ont reçu un rôle non négligeable. En automne 1945, on a tenu des élections législatives dans « les trois départements d'outre-mer » aussi où le PCA a obtenu dans le premier collège le 25 % des votes,⁵ ainsi, avec la SFIO, le soutien électoral de la gauche a abordé le 50 % (46 %) qui était justement le même qu'en métropole.⁶ Cela veut dire que la société européenne ne votait pas *a priori* à droite : en cas de l'existence d'un parti de gauche qui ne contestait pas les droits des colons (p. ex. le PCA, la SFIO), elle a donné volontiers sa voix à cette formation politique.

Les députés du premier collège dans la première Assemblée constituante (1945-46)⁷

Partis	Alger	Oran	Constantine
Communistes	Pierre Fayet, Paul Tubert	Alice Sportisse, Camille Larribère	-
Socialistes	-	Maurice Rabier	Raoul Borra
Républicains indépendants	-	François Quilici	Deyron
MRP	Paul-Émile Viard, Marcel Ribère	Marcel Gatuing	-
Radicaux	Auguste Rencurel	-	Paul Cuttoli

⁴ A. Chebel d'Appollonia, *Histoire politique des intellectuels en France 1944-1954*. Tome II. *Le Temps de l'engagement*. Paris 1991, 217-218.

⁵ E. Sivan, *Communisme et nationalisme en Algérie 1920-1962*. Paris 1976, 124.

⁶ *Année politique 1944-45. Revue chronologique des principaux faits politiques, économiques et sociaux de la libération de Paris au 31 Décembre 1945*. Paris 1946, 150.

⁷ *L'Écho d'Alger*, le 25 octobre 1945.

Comme la gauche a gagné la majorité absolue des voix dans la métropole, elle avait la possibilité d'élaborer le premier projet de la nouvelle Constitution. Tous les deux partis ouvriers, le PCA et la SFIO ont encouragé l'introduction des réformes sérieuses (p. ex. les socialistes voulaient créer le système électoral au collège uni qui aurait pu avoir des conséquences immenses concernant le futur politique de l'Algérie).⁸ Mais la droite et les radicaux très populaires et très influents parmi les Pieds Noirs ont repoussé avec dédain ces initiatives.⁹ Ce premier projet constitutionnel a été enfin rejeté par la population française des trois départements d'outre-mer (186 000 non contre 175 000 oui)¹⁰ qui était en même temps le premier signe du rapprochement lent de cette société avec la droite. Tout cela est devenu évident aux élections législatives du juin 1946. Les communistes et les socialistes ont perdu des voix, tandis que la droite s'est affermie¹¹.

En été 1946, le PCA a adopté la cause de l'indépendance du pays et dans la période suivante il l'a défendue conséquemment. Son autre initiative a visé la création du front d'union des partis nationalistes afin de pouvoir engager une lutte plus effective contre le colonisateur. Il y avait des débats vifs dans les autres partis aussi (particulièrement parmi les socialistes), mais, en effet, la volonté de garder les colonies l'a emporté. Le deuxième projet constitutionnel élaboré en automne n'a pas contenu déjà le droit de la sécession de l'Union française, et l'Algérie a persisté à constituer la partie intégrante de la métropole. La nouvelle Constitution adoptée par le référendum d'octobre a fait une concession à avoir imposé un statut spécial pour les territoires d'outre-mer différents. Il faut noter que les territoires d'outre-mer, comme auparavant, ont voté contre le projet constitutionnel.¹² Aux élections parlementaires, les partis de la droite se sont encore renforcés.

*Les députés du premier collège dans l'Assemblée nationale (novembre 1946)*¹³

Partis	Alger	Oran	Constantine
Communistes	Pierre Fayet	Alice Sportisse	-
Socialistes	-	Maurice Rabier	Raoul Borra
<i>Républicains indépendants</i>	Fernand Chevalier, Jacques Chevallier	François Quilici	Paul Pantaloni
MRP	Paul-Émile Viard	Serre	Jacques Augarde
Radicaux	Auguste Rencurel	Jeanmot	René Mayer
PRL	Adolphe Aumeran	-	-

Italique : les forces politiques unies dans le « Rassemblement républicain » de droite

⁸ R. Quillot, *La SFIO et l'exercice du pouvoir 1944-1958*. Paris 1972, 147, 150-152.

⁹ *L'Écho d'Alger*, le 26 avril 1946 ; *Algérie radicale*, le 3 mai 1946 ; *Année politique* 1946, 75.

¹⁰ *Fraternité*, le 9 mai 1946.

¹¹ *Année politique* 1946, 150.

¹² V.-A. Montassier, *Les années d'après-guerre 1944-1949*. Paris 1980, 121.

¹³ *L'Écho d'Alger*, les 10-11 novembre 1946.

Pendant le débat de 1947 sur la loi organique, toutes les forces politiques ont exprimé en détail leur avis sur le futur de l'Algérie. Le débat était le plus vif autour le système électoral algérien. La question s'est posée ainsi : comment le système reflète la proportion ethnique et/ou religieuse de la population ? Étant donné que la population musulmane était majoritaire de 7:1/8:1 par rapport les européens, le système proportionnel aurait été favorable aux autochtones. C'est pourquoi, sous la pression des colons, les partis ont adopté en septembre 1947 une loi en vertu de laquelle le pays, formant un groupe de départements, est demeuré partie intégrante de la France, et le système électoral à deux collèges a été maintenu.¹⁴ En vertu de ce statut, toutes les lois métropolitaines étaient en vigueur en Algérie. On a bien créé un « parlement » algérien, mais cette Assemblée ne pouvait s'occuper que des affaires financières et économiques, et de l'introduction des réformes absolument non radicales inscrites par la loi fondamentale. Cette loi de statut a été refusée par les deux communautés. Les musulmans avaient attendu plus tandis que les européens ont considéré les réformes trop exagérées, et ils avaient peur de la suppression de leurs privilèges. Plus tard, l'inutilité de l'inquiétude et de l'angoisse des européens se sont vérifiées.

Les cadres de la période suivante était tracés par les élections de l'Assemblée algérienne fixées au printemps de 1948. Les autorités coloniales se sont efforcées d'empêcher les hommes politiques nationalistes de gagner un mandat. Pour les besoins de la cause, elles ont commis une série des infractions, et elles ont atteint la victoire des candidats « indépendants » acceptant sans critique la présence française (les « béni-oui-oui »). Plus tard, le gouverneur général, le socialiste Marcel-Edmond Naegelen n'a pas caché qu'il avait « donné des instructions... pour que les élections à l'Assemblée algérienne n'amènent pas une majorité messaliste au deuxième collège... Nous avons été obligés, non pas de faire régner la terreur, mais de briser une terreur qui régnait sur le pays ».¹⁵ En effet, il n'y avait que peu de candidats nationalistes qui pouvaient accéder à l'Assemblée algérienne. Guy Mollet, le secrétaire général du parti SFIO a déclaré au lendemain du scrutin : « Si les élections avaient été libérées de la tutelle administrative, Messali [le chef du parti nationaliste MTLD - PÁF] aurait recueilli 80 % des voix. »¹⁶ En ce qui concerne les européens, les forces ont l'emporté qui ont refusé la loi organique et ont exigé son aggravation, son resserrement : l'Union algérienne et RPF gaulliste. A ce compte-là, dans l'Assemblée algérienne une majorité s'est formée qui a empêché l'entrée en vigueur des réformes sérieuses dans le pays.

¹⁴ Les Français de souche et quelques catégories de la population musulmane pouvait voter dans le premier collège tandis que les masses des indigènes dans le deuxième collège. Les deux collèges avaient autant des représentants à l'Assemblée nationale et, plus tard, en Assemblée algérienne.

¹⁵ M.-E. Naegelen, *Mission en Algérie*. Paris 1962, 63 et sq.

¹⁶ Quilliot, *La SFIO et l'exercice du pouvoir 1944-1958*, 266.

Composition de l'Assemblée algérienne (1948)

	Alger	Oran	Constan- tine	Territoires du Sud	Total
Premier collège					
Communistes	-	1	-	-	1
SFIO	1	3	-	-	4
Radicaux-socialistes	-	-	2	-	2
Radicaux indépendants	1	-	-	-	1
Indépendants	2	3	8	1	14
Union algérienne et RPF	19	13	6	-	38
<i>Total</i>					60
Deuxième collège					
MTLD	3	-	5	1	9
UDMA	-	2	6	-	8
Communistes	-	-	-	-	-
Indépendants	14	12	13	4	43
<i>Total</i>					60

La deuxième étape de l'évolution des partis

Entre 1948 et 1951, les luttes animées des années précédentes se sont apaisées. Cependant, les partis ont continué leur combat pour la réalisation de leur programme, pour l'élargissement de leur base de masse. Les communistes ont exigé de plus en plus radicalement l'indépendance de l'Algérie et la création d'un nouveau système social. Même, ils n'ont pas abandonné leurs intentions de persuader les nationalistes de l'action commune (la pensée du « Front uni »). Mais les partis nationalistes ont toujours refusé cette initiative alléguant des prétextes différents. Le MTLD de Messali Hadj a reproché au parti communiste son attitude pendant le soulèvement de l'Algérie de l'Est, tandis que l'UDMA de Ferhat Abbas a blâmé le PCA pour sa politique extérieure prosoviétique. Il est vrai que les communistes ont glorifié l'URSS et l'ont soutenue. Au septembre 1948, le groupement d'Oran de l'Association Algérienne des Amis de l'URSS, une organisation proche des communistes, a fait apposer un tract où on a relevé notamment le passage suivant : « L'Union Soviétique, Etat Multinational, a seule résolu la question coloniale, en donnant aux différentes nationalités le droit de s'administrer et de gérer leurs propres affaires dans le cadre de leurs traditions et coutumes. »¹⁷ Bien entendu, dans la guerre froide le PCA devait lutter à côté de Moscou. René Justrabo, maire de Sidi-Bel-Abbès, du bastion communiste, délégué à l'Assemblée

¹⁷ *Bulletins Politiques de Quinzaine*, Année 1948, Période du 1^{er} au 15 septembre, Archives d'Outre-Mer (AOM), Aix-en-Provence, GGA 11H56.

algérienne a déclaré, le 22 octobre 1948, qu'en cas de conflit, « la logique et la raison appelleraient les Algériens à engager la lutte aux côtés du peuple Russe. »¹⁸ Et, le 8 avril 1949, le secrétaire général du PCA, Paul Caballero, en définissant la politique du parti face à la guerre froide, il a conclu : « Devant l'éventualité d'une guerre contre l'URSS, le Parti Communiste a étudié un ensemble de mesures propres à paralyser l'action des agresseurs [c'est-à-dire des impérialistes - PÁF], et dont l'application interviendra dès l'aventure des hostilités. »¹⁹ En fait, indépendamment des problèmes, on pouvait constater un certain rapprochement entre les partis, tandis que la population européenne s'est éloignée de plus en plus explicitement du PCA, puisqu'elle ne savait pas accepter sa position sur l'indépendance de l'Algérie.

La tragédie du parti socialiste venait de ses déchirements politiques : pendant que certains cercles encourageaient la coopération la plus large possible avec les nationalistes musulmans modérés, les socialistes dirigeant l'administration coloniale, avec des infractions mentionnées, fermaient justement les canaux vers les autochtones ce que leurs compagnons plus libéraux voulaient tenir ouverts à tout prix. Le cas de Raoul Borra est très caractéristique. Sous le titre « L'Algérie est-elle réactionnaire? », le député de SFIO de Bône a commenté dans *l'Est-Républicain* du 17 octobre 1948 les résultats des derniers scrutins. Tout en condamnant « le nationalisme..., fils naturel du colonialisme », l'élu socialiste a pensé « qu'il y aurait injustice et sottise à confondre l'UDMA nettement démocratique avec le PPA [le prédécesseur du MTLD indépendantiste radical - PÁF]. L'UDMA a eu ses péchés de jeunesse. Dans la course de vitesse qui l'opposait au PPA, il a parfois versé dans la surenchère » ; mais ce sont là des erreurs de tactique comme en ont commis tous les autres partis. Tout en déplorant ces erreurs, Borra a manifesté sa confiance dans le parti de Ferhat Abbas. Il a pensé que l'UDMA serait aux côtés de la SFIO « pour mener le combat républicain et que l'Algérie, après avoir traversé une crise grave, reprendra sa marche en avant grâce à l'Union des Démocrates ». ²⁰ Un an plus tard, le député de Constantinois a protesté contre le renouvellement des fraudes pendant les cantonales de mars 1949 exécutées par l'administration dirigée par les socialistes :

« Nous avons, nous socialistes, nos responsabilités dans cet affaire. Naegelen nous a dit qu'il avait le mandat de casser les reins au PPA et personne parmi les parlementaires ne l'a mis en garde. Les administrateurs ont appliqué les instructions avec un zèle exorbitant, mais nous pensions qu'après l'écrasement du PPA on en resterait là. Or, à l'occasion des élections cantonales, la même procédure s'est répétée. Il en résulte un écœure-

¹⁸ *Ibid.* Période du 16 au 30 octobre 1948.

¹⁹ *Ibid.* Période du 1^{er} au 15 avril 1949.

²⁰ *Rapport mensuel d'information sur l'activité musulmane dans le département de Constantine, Année 1948, Période d'octobre, AOM, GGA 11H64.*

ment général. La masse musulmane nous considère comme des imposeurs. »²¹

Le parti s'est appliqué à introduire des réformes de moindre importance dans l'administration et l'éducation. Je cite encore une fois les mots de Borra :

« L'effort de scolarisation et d'enseignement professionnel que nous avons entrepris représente sans doute, pour l'avenir, notre meilleure arme. Il serait désirable non seulement du point de vue économique mais davantage encore peut-être du point de vue politique, qu'il puisse être non seulement maintenu, mais accentué. »²²

Mais le parti SFIO a échoué enfin dans plusieurs cas à cause de la résistance opiniâtre de la droite. En conséquence de l'inefficacité totale, pendant ces années la popularité du parti a baissé non seulement dans le deuxième, mais dans le premier collège aussi où les colons ne savaient pas s'identifier avec la politique socialiste de l'introduction des réformes.

La droite n'était pas aussi cohérente que ne le pensent la plupart des historiens, quoique les problèmes internes des forces de la droite se soient ressemblés. Chez le Mouvement républicain populaire (MRP) catholique comme chez le Rassemblement du peuple français (RPF) gaulliste, des moindres crises internes ont éclaté quand la direction de parti métropolitaine a essayé de s'approcher des représentants politiques des musulmans. Même dans le cas du rapprochement le plus prudent, les sections algériennes ont déposé une réclamation et, plusieurs fois, en signe de protestation, elles ont brandi leur démission collective et leur sortie du mouvement. Par exemple, en été 1949, à propos des changements éventuels du système électoral soutenus par la direction de Paris, M. Guillemin, activiste du MRP de Bône, a reproché aux dirigeants métropolitains de son parti leur attitude imprudente, due à une méconnaissance de leur part des réalités algériennes.²³ Puis, l'année suivante, le Comité Directeur du parti ayant, sans doute à la suite de contacts avec Ferhat Abbas, demandé au Comité interfédéral d'Algérie, d'envisager un rapprochement possible avec l'UDMA, ce dernier aurait refusé, déclarant « ne pouvoir se rapprocher d'un parti dont la politique portait atteinte à la souveraineté française ». ²⁴ En 1950, parmi les rangs du RPF, des mécontentes ont régné à cause de l'entrée en masse des musulmans dans le mouvement. Les membres européens ont parlé d'une réorganisation complète. Une fraction de dissidents a demandé le départ de M. Murat, délégué du Centre National, à qui ils ont reproché d'avoir imprudemment grossi le recrutement en milieux musulmans. Le remplacement de Murat par André Achiary, détesté par les autochtones, ayant été envisagé, M. Djadoune, responsable à l'action musulmane et

²¹ G. Pervillé, « La SFIO, Guy Mollet et l'Algérie de 1945 à 1955, » in B. Ménager - Ph. Ratte - J.-L. Thiébault - R. Vandebussche - Ch.-M. Wallon-Leducq (édité par), *Guy Mollet un camarade en république*. Lille 1987, 454-455.

²² *Bulletins Politiques de Quinzaine, op. cit.* Période du 1^{er} au 15 décembre 1948.

²³ *Ibid.* Période du 15 au 30 juin 1949.

²⁴ *Ibid.* Période du 1^{er} au 15 janvier 1950.

membre du Conseil National pour le département d'Alger, a déclaré que, si cette mesure était prise, il ferait démissionner ses coreligionnaires.²⁵ Donc, les nord-africains et les métropolitains ne se sont pas accordés au jugement des problèmes algériens, mais, en définitive, c'était toujours la position des colons qui a prévalu : les Pieds Noirs ont réussi à l'aide des personnalités parisiennes les protégeant à prévaloir leur volonté.

Un débat d'autre caractère mais non moins important s'est déroulé dans le camp des radicaux. Au début de 1951, dans le parti connu jusqu'ici comme le défenseur le plus décidé des droits des colons, quelques-uns ont proposé la création des rapports de type nouveau avec les nationalistes modérés. D'après leur explication, c'est nécessaire car les deux communautés – entre lesquelles les rapports étaient assez froids – pouvaient ainsi s'approcher de l'une à l'autre, et la présence des Français à long terme serait assurée. Jacques Chevallier, député d'Alger (radical indépendant) et Conseiller Général, a démissionné de l'Assemblée nationale pour se présenter à l'Assemblée algérienne. Dans une série d'articles intitulés « *Faisons le point* » parus du 19 au 26 décembre 1950 dans *L'Echo d'Alger* (directeur : Alain de Sérigny, délégué à l'Assemblée algérienne, Union et RPF), il a fait valoir la nécessité d'entrer en contact avec les Musulmans « non conformistes ». Il faut, écrivait-il,

« substituer à la notice périmée des unions étriquées telles que les concevaient encore ces temps derniers des collectivités plus ou moins sur la défensive, la notion généreuse, élevée, et combien plus constructive d'une véritable union franco-musulmane..., seule susceptible de créer le climat de confiance dans lequel s'épanouiront des élites insoupçonnées ou négligées... Nous avons trop longtemps méconnu... l'aspect moral de nos problèmes algériens... De ce fait, nous ne comprenons plus les pensées... des Musulmans... Nous n'avons pas saisi que cette évolution morale du Musulman exigeait de nous-même une évolution correspondante..., une adaptation parallèle... Une terminologie absurde limite l'éventail politique algérien à deux tendances : l'une dite « colonialiste » ; l'autre « séparatiste »... Sera suspect quiconque déclarera perfectible l'œuvre française dans ce pays, rappellera des engagements imprudemment souscrits..., ou proposera des suggestions différentes de celles admises par un conformisme de bon aloi... Gardons-nous de jugements aussi sommaires... Certes, il y a des colonialistes..., il y a aussi des séparatistes apôtres d'un nationalisme jaloux et exclusif... S'ils étaient de bonne foi, ils auraient conscience de l'utopie de leur doctrine... Ces deux sectarismes ne sont pas toute l'Algérie. Le soi-disant *no man's land* qui les sépare mériterait d'être exploré... C'est là qu'il faut puiser. Nous y découvrirons des hommes certainement différents de ceux auxquels nous avons été accoutumés... Le conformisme qui s'exprime trop souvent dans le premier collège par un conformisme béat et dans le second par „un béni oui ouisme” aveugle... J'entends que, dans le deuxième collège, les alliés des jours difficiles... placent la France

²⁵ *Ibid.* Période du 1^{er} au 15 août 1950.

au-dessus de ces petites. Nous leur en devons reconnaissance. Mais, à côté d'elles, il est des recrues occasionnelles qu'inspire la seule pensée de leur intérêt, et dont l'âpreté défigure le vrai visage de la France... Dans le choix des hommes politiques, considérons qu'il est plus sûr d'avoir auprès de soi des demi-rebelles que des domestiques. »²⁶

Il faut souligner que cette tendance se nommant « libérale » n'a pas voulu donner des droits plus étendus aux autochtones, elle voulait seulement assurer « l'éternité » de la présence française *avec d'autres moyens* que les purs et durs qui n'étaient pas encore disposés à négocier avec les nationalistes, et, comme réponse, ils ont qualifié tout de suite les libéraux des « séparatistes ». Dans une lettre à Alain de Sérigny, les députés Aumeran, Fernand Chevalier, Rencurel et Viard et les sénateurs Borgeaud et Rogier se sont déclarés « opposés à la transformation de l'Assemblée algérienne en Parlement, ...à l'idée folle d'une République algérienne, et à un fédéralisme quelconque, ...résolus à maintenir les deux collèges, à refuser de collaborer avec ceux qui injurient la France et font étalage de séparatisme, comme le font les communistes, le MTLD et l'UDMA ». ²⁷ Entre les deux groupes un débat très dur s'est formé, ils se sont présentés sur des listes séparées aux élections de 1951 (liste Chevallier, liste Rencurel). L'opinion publique des colons était partagée entre les deux conceptions, et comme les deux tendances avaient des leaders influents, le résultat est devenu « nul » aux élections. En somme, la victoire de la droite colonialiste et attachée à l'Algérie française n'était pas en cause.

*Les députés du premier collège dans l'Assemblée nationale (1951)*²⁸

Partis	Alger	Oran	Constantine
PCA	Pierre Fayet	Alice Sportisse	-
SFIO	-	Maurice Rabier	-
RGR	-	-	René Mayer, Paul Pantaloni, Jules Valle
MRP	-	-	-
Union algérienne	Adolphe Aumeran	François Quilici	-
RPF et indépendants	Georges Blachette, Colonna d'Istria, Marcel Ribère, Marcel Paternot	Fouques Duparc	Haumesser
UNIR	-	Roger de Saivre	-

²⁶ *Ibid.* Période du 15 au 31 janvier 1951.

²⁷ *Le Journal d'Alger*, le 24 janvier 1951.

²⁸ *Ibid.* le 19 juin 1951.

La disparition des querelles parmi les sections algériennes des partis français

Les crises coloniales plus en plus étendues au début des années 1950 (la guerre « sale » en Indochine, les problèmes politiques très graves en Tunisie et au Maroc) ont provoqué des réactions défensives de la part de la société des colons algériens, les discordes internes antérieures se sont pratiquement tuées. Cependant, l'extrême-gauche a continué sa politique d'indépendance.

Après les élections législatives de 1951, l'initiative du PCA visant un front national commun avec les nationalistes est arrivée enfin à bon port.²⁹ Pourquoi ? Parce que, aux élections, les fraudes électorales des années précédentes se sont répétées, ce qui a empêché l'entrée des nationalistes à l'Assemblée nationale, à Paris. Il est devenu évident que les partis nationalistes ne pouvaient pas défendre leurs intérêts à la manière ancienne, c'est pourquoi les partis ont tenté de forcer l'adoption des réformes. Dans la formation du front, le parti communiste a joué un rôle décisif, mais la coopération n'a pas duré. D'une part, le PCA ne savait point lever les scrupules anciens des nationalistes radicaux, d'autre part, la direction du MTLD n'était pas disposée à couper la poire en deux et elle a essayé d'accaparer la conduite du mouvement national. Au milieu de 1952, le front s'est disloqué. En même temps, la base européenne a quitté massivement le PCA : aux élections municipales du département d'Alger de janvier 1952, le PC a écrasé qui, par rapport aux élections du 17 juin 1951, a perdu 47 % de ses voix dans l'ensemble du département d'Alger et 50 % dans la seule ville d'Alger ! D'après l'auteur d'un rapport préparé au gouverneur général :

« Il faut y voir une réaction de l'élément européen contre la propagande du PCA pour l'indépendance de l'Algérie et contre l'attitude de ce parti dans les événements de Tunisie. La crainte que les troubles ne s'étendent à l'Algérie a incité à abandonner le PCA tous ceux qui lui apportaient leurs voix non par conviction, mais par simple désir de davantage de justice sociale. »³⁰

Les crises coloniales ont provoqué des réactions divergentes dans les partis de droite. Dans le MRP, les intellectuels catholiques (François Mauriac, André Mandouze) ont attaqué de plus en plus décisivemement la politique de force du gouvernement au Maroc, en Tunisie et en Indochine, et, en faisant appel aux principes chrétiens, ils ont exigé une attitude plus libérale. C'est pourquoi des colons algériens ont lancé des attaques impitoyables contre ces intellectuels. François Mauriac a reproduit dans ses *Bloc-Notes* quelques lettres qu'il recevait des colons nord-africains. Un Français résidant à Casablanca lui avait écrit :

« Il faut tout de même que tu saches que si tu continues à écrire des conneries, il va t'arriver un de ces jours un accident, ce ne sera plus écrit. Tu es un sale individu, traître au maréchal Pétain [très populaire parmi les colons - PÁF] (...) Prends bien garde car tu vas recevoir une des raclées mai-

²⁹ Sivan, *Communisme et nationalisme en Algérie 1920-1962*, 185.

³⁰ *Bulletin mensuel d'Information*, janvier 1952, Préfecture d'Alger, AOM, GGA 11H63.

son (...). J'ai des poings en excellent état, ceux d'un agriculteur qui te vomit à la gueule tout son mépris, sale lâche, salaud, on n'a que l'injure à la bouche pour te parler et tu te dis catholique, chrétien, crotte ! »³¹

Parallèlement, la droite modérée traditionnelle et l'extrême-droite presque détruite après la guerre mondiale ont repris des forces. En conséquence du déplacement vers la droite par suite des crises de gouvernement en France, ces forces ont reçu le rôle gouvernemental. Avec elles, la tendance intransigeante, défenseur à tout prix des intérêts coloniaux a gagné de la place qui n'était pas disposée au compromis³² bien qu'il ait été évident que la France n'était pas capable de refouler les mouvements nationaux plus en plus forts dans ses colonies. En même temps, il faut noter que l'anticommunisme de cette droite était très vif pendant toute l'époque, mais lutter contre les « cocos » signifiait autre chose qu'à la métropole. En France, c'était une partie intégrante de la guerre froide et d'un débat idéologique et social, tandis qu'en Algérie l'anticommunisme voulait dire aussi une action contre « le séparatisme », « l'abandon de l'Algérie française », car le PCA qui a été accusé d'action « anti-France », a poursuivi une politique d'indépendance.

Après que l'armée française a subi une grave défaite en Indochine au printemps de 1954, ce type de politique intransigeante a échoué. Le représentant de la gauche des radicaux, Pierre Mendès-France pouvait former le gouvernement (avec le soutien des communistes) qui, à Genève, a établi un armistice avec les Vietnamiens, puis en marchant sur la route des réformes il a donné une autonomie interne à la Tunisie. La population française de l'Algérie a accueilli avec des sentiments mitigés ces avancées politiques nécessaires. Bien qu'il ait été reconnu qu'il fallait trouver une issue de la guerre « sale », elle n'a pas pu accepter que le gouvernement ait introduit de telles réformes audacieuses en Afrique du Nord. Comme un rapporteur du Gouvernement général l'observe :

« La majorité des Européens a suivi avec intérêt les efforts du gouvernement Mendès-France pour mettre fin à l'hémorragie indochinoise ; la fin de ce pénible cauchemar a été accueillie avec satisfaction, certains cependant pensent avec quelque inquiétude, aux réactions que cela pourra provoquer dans les milieux nationalistes nord-africains. L'intervention spectaculaire du Président du Conseil pour essayer de débrider l'abcès tunisien est en général moins bien accueillie. Ce n'est du reste pas tant le principe de l'octroi de l'autonomie interne que l'on critique que la politique de collaboration avec Bourguiba et le Néo-Destour [chef et parti des indépendantistes

³¹ Chebel d'Appollonia, *Histoire politique des intellectuels en France 1944-1954*. Tome II. *Le Temps de l'engagement*, 240.

³² J.-P. Rioux, « Des clandestins aux activistes (1945-1965) », in M. Winock (sous la direction de), *Histoire de l'extrême-droite en France*. Paris 1993, 215-222.

tunisiens - PÁF] et l'application trop brutale et avec des garanties que l'on juge insuffisantes sans les connaître, de cette autonomie. »³³

Cette population avait peur que cette politique appelée également « laxiste » entraîne une action plus forte des nationalistes. Toutefois, en Algérie, le gouvernement est resté stable : en octobre, le ministre de l'Intérieur, François Mitterrand a déclaré que la présence française dans le pays d'Afrique du Nord serait « maintenue ». ³⁴

Conclusion

Ma conclusion est que pendant l'époque examinée, les partis et les mouvements européens ne se sont pas apparus dans l'arène politique comme une seule « masse » homogène, mais sur certaines questions (la Constitution, la loi organique du statut de l'Algérie, le rapport aux réformes, les relations avec les nationalistes musulmans), des points de vue différents ont été élaborés.

³³ Rapport mensuel d'information... *Ibid.* Période de juin-juillet 1954, AOM, GGA 11H65.

³⁴ A. Taleb Bendiab, « Le 1^{er} novembre 1954 en Algérie », in *Mediterrán Tanulmányok/Études Méditerranéennes*, Vol 4. Szeged 1990, 5.